



Parc d'activités Le Revol
128, chemin des vieilles vignes
84240 LA TOUR D'AIGUES
Tél. 04 90 07 48 12
Fax 04 90 07 53 52
contact@cotelub.fr
www.cotelub.fr

Monsieur le Président

à

Mesdames, Messieurs les Administrés
de la Communauté Territoriale Sud Luberon

La Tour d'Aigues, le 20 Octobre 2016

Objet : Information Conseil Communautaire

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe de la tenue de la réunion du Conseil Communautaire de la Communauté Territoriale Sud Luberon qui aura lieu le :

Judi 27 Octobre 2016, à 18h30
Salle du Conseil Municipal en Mairie de Sannes

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

Administration et Finances :

1. Budget général – Décision Modificative n°2,
2. Mise à jour du tableau des effectifs,
3. Modification de la composition des commissions facultatives,
4. Approbation du règlement intérieur,

Aménagement du territoire :

5. Parc d'Activités Le Revol : Annulation de la délibération 2015-038, relative à l'attribution des lots 8-1 & 8-2 à Nature & Prestige,
6. Parc d'Activités Le Revol : Modification de la délibération 2015-066, attribution des lots 8-1 & 8-2 à GENETEC,

ANSOUIS * LA BASTIDE DES
JOURDANS * LA BASTIDONNE
* BEAUMONT DE PERTUIS *
CABRIÈRES D'AIGUES *
GRAMBOIS * MIRABEAU
* LA MOTTE D'AIGUES
* PEYPIN D'AIGUES * SAINT
MARTIN DE LA BRASQUE
* SANNES * LA TOUR
D'AIGUES * VILLELAURE
* VITROLLES EN LUBERON

Environnement :

7. Cession de l'équipement « Quai de transfert » situé à Pertuis,
8. Convention d'utilisation des équipements : Quai de transfert et déchetterie de Pertuis,

Questions diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes salutations distinguées.

Paul Fabre
Président de la
Communauté Territoriale Sud Luberon

